Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

ÉPREUVE E4 : CONDUIRE UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PRÉALABLE À UN PROJET

Coefficient : 1 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **9 pages** numérotées de 1/9 à 9/9. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : TERRITOIRE DES TROIS-RIVIÈRES, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE. TERRITOIRE D'ÉTUDE COMPOSÉ DES COMMUNES DE VALMONT, SAINT-LYSANDRE ET ORBEIL.

Point de cohérence réglementaire : les informations réglementaires disponibles indiquent que l'intitulé « Développement, animation des territoires ruraux » relève de la version applicable jusqu'à la session 2026, tandis que la capacité « Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet » appartient au BTSA rénové « Développement et animation de projets territoriaux », applicable à partir de la session 2027. La durée et le code présentés dans les champs de métadonnées sont des paramètres de présentation du présent sujet et ne constituent pas une confirmation des modalités nationales de l'épreuve pour la session 2026.

La communauté de communes des Trois-Rivières souhaite disposer d'un diagnostic ciblé avant de décider si elle engage une démarche en faveur de l'accès aux services et de la mobilité des habitants des communes rurales. Vous êtes chargé de préparer une synthèse utile à la décision. Le dossier fournit les données nécessaires aux calculs et à l'analyse. Toute proposition devra distinguer les faits établis, les interprétations et les informations restant à collecter.

Les données chiffrées du cas sont fournies pour cette étude. Les montants, effectifs et résultats d'enquête ne doivent pas être complétés par des données extérieures.

PARTIE 1 : Définition du cadre de travail du diagnostic (6 points)

C4.1 : Clarifier la demande, le périmètre et les finalités du diagnostic

La demande initiale de la communauté de communes est la suivante : « Comprendre les difficultés d'accès aux services et à la mobilité rencontrées par les habitants des communes rurales, afin d'éclairer une décision de projet. » Les communes, services et premières données disponibles figurent dans le DT 1 et le DT 3.

Le diagnostic doit rester ciblé sur l'accès aux services et la mobilité. Il ne s'agit pas encore de concevoir ni de budgéter un projet opérationnel.

Données de cadrage territorial

Élément	Donnée disponible	Utilisation possible dans le diagnostic
Périmètre	Valmont, Saint-Lysandre et Orbeil	Délimiter l'espace étudié
Population totale en 2020	9 230 habitants	Décrire la population concernée
Question de décision	Faut-il engager une démarche sur l'accès aux services et la mobilité ?	Orienter la synthèse vers une décision

Source : dossier d'étude fourni avec le sujet.

1.1 (2 points) Reformulez la demande en distinguant la question de diagnostic de la décision qui devra être éclairée. Indiquez le périmètre géographique retenu et justifiez-le à partir du dossier.

1.2 (2 points) Formulez deux questions d'étude complémentaires permettant de comprendre les difficultés d'accès aux services et à la mobilité. Pour chacune, précisez une information à recueillir et une catégorie d'acteur ou de source susceptible de la fournir.

1.3 (2 points) Présentez deux limites du cadre de travail actuel et indiquez, pour chacune, une précaution à prendre avant de tirer une conclusion. Appuyez-vous sur les éléments disponibles dans les DT 1 à DT 3.

PARTIE 2 : Collecte et traitement des données territoriales (8 points)

C4.2 : Sélectionner, traiter et mettre en relation des données quantitatives et qualitatives

Les données démographiques sont présentées dans le DT 1. Les informations sur l'offre de transport, l'accès aux services et l'enquête locale sont présentées dans le DT 2. Les résultats de l'enquête décrivent les personnes ayant répondu et ne constituent pas un échantillon représentatif de toute la population, car le mode de recrutement n'a pas permis de contrôler la représentativité.

Pour les calculs, arrondissez les taux à une décimale et les évolutions relatives à une décimale. Utilisez la formule d'évolution relative : $\text{évolution relative en } \% = \frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$.

Indicateurs à établir à partir du dossier

Indicateur	Données nécessaires	Résultat à présenter
Évolution de la population de Valmont entre 2014 et 2020	Population 2014 et population 2020	Pourcentage, arrondi à une décimale
Part des personnes de 65 ans ou plus dans la population totale en 2020	Population de 65 ans ou plus et population totale	Pourcentage, arrondi à une décimale
Part des répondants déclarant une difficulté de déplacement	Nombre de répondants concernés et nombre total de répondants	Pourcentage, arrondi à une décimale

Les valeurs brutes nécessaires figurent dans les DT 1 et DT 2.

2.1 (2 points) Calculez l'évolution relative de la population totale du territoire entre 2014 et 2020 à partir du DT 1. Présentez le calcul, le résultat arrondi à une décimale et une phrase d'interprétation qui ne dépasse pas ce que les données permettent d'affirmer.

2.2 (2 points) Calculez la part des habitants âgés de 65 ans ou plus dans la population totale du territoire en 2020. Donnez le calcul et interprétez cet indicateur en précisant une limite liée à son échelle d'observation.

2.3 (2 points) À partir du DT 2, calculez la part des répondants qui déclarent rencontrer une difficulté de déplacement pour accéder aux services. Interprétez le résultat en distinguant clairement un résultat d'enquête d'une estimation représentative de la population.

2.4 (2 points) Mettez en relation deux résultats quantitatifs issus des DT 1 et DT 2 avec un élément qualitatif du DT 3. Formulez une hypothèse de diagnostic et indiquez une donnée complémentaire qui permettrait de la vérifier.

PARTIE 3 : Formalisation d'une synthèse de diagnostic (6 points)

C4.3 : Organiser les constats, caractériser les enjeux et rendre la synthèse utile à la décision

La synthèse attendue doit être concise, structurée et étayée par les données du dossier. Elle ne doit pas présenter une hypothèse comme un fait établi. Vous pouvez utiliser les documents réponses DR 1 et DR 2. Les constats et propositions doivent rester dans le périmètre de la demande.

Structure attendue de la synthèse

Éléments de synthèse	Question de contrôle
Constat étayé	Quelle donnée du dossier l'appuie ?
Enjeu territorial	Pour quels habitants ou espaces cet enjeu est-il important ?
Incertitude ou manque d'information	Quelle vérification complémentaire est nécessaire ?
Piste de décision	Quelle décision le diagnostic peut-il éclairer ?

Les cases du DR 2 sont à compléter par le candidat.

3.1 (2 points) Rédigez deux constats de diagnostic distincts, chacun appuyé par au moins une donnée chiffrée ou qualitative du dossier. Pour chaque constat, indiquez s'il s'agit d'un fait directement observé ou d'une interprétation.

3.2 (2 points) Hiérarchisez deux enjeux territoriaux qui ressortent du dossier. Justifiez cette hiérarchisation en considérant les publics concernés, les espaces concernés et les limites des données disponibles.

3.3 (2 points) Rédigez une conclusion de diagnostic de 100 à 150 mots destinée aux élus. Elle doit rappeler la question étudiée, présenter un constat étayé, signaler une incertitude importante et proposer une prochaine étape de collecte ou de concertation utile à la décision.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

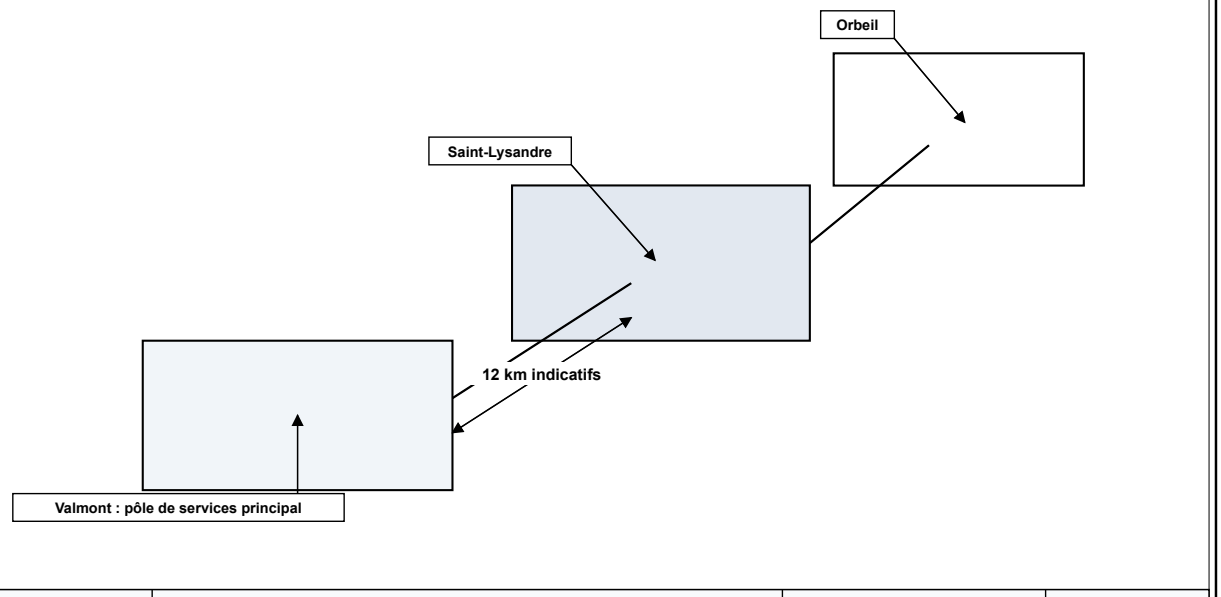
DT 1 : PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU TERRITOIRE

Les données ci-dessous décrivent la population résidente. La population de 65 ans ou plus est fournie pour 2020 seulement. Les données ne permettent pas d'établir les causes des évolutions démographiques.

Population et structure par âge

Commune	Population 2014	Population 2020	Population de 65 ans ou plus en 2020	Superficie en km²
Valmont	4 820	4 650	1 180	54
Saint-Lysandre	2 940	2 780	760	41
Orbeil	1 820	1 800	560	33
Total du territoire	9 580	9 230	2 500	128

Source : données territoriales constituées pour l'étude.



DT 1	Schéma simplifié du territoire et des liaisons	Éch. : Schéma indicatif, non cadastral	Unité : km indicatifs

DT 2 : ACCÈS AUX SERVICES, OFFRE DE TRANSPORT ET ENQUÊTE LOCALE

Les données d'offre de transport sont un relevé réalisé en avril 2025. Un aller-retour correspond à un déplacement dans chaque sens le même jour. Les résultats de l'enquête portent sur 120 réponses exploitables recueillies lors d'une réunion publique, par formulaire en ligne et dans

deux lieux de service. Les répondants n'ont pas été tirés au sort. Une même personne n'a répondu qu'une fois selon la vérification effectuée par les organisateurs.

Services et transports recensés

Élément recensé	Valmont	Saint-Lysandre	Orbeil
Médecin généraliste	4 cabinets	1 cabinet	0 cabinet
Épicerie ou commerce alimentaire	3 commerces	1 commerce	1 commerce
Transport collectif régulier	6 allers-retours par jour ouvré	2 allers-retours par jour ouvré	0 aller-retour régulier
Distance routière au pôle de services de Valmont	0 km	12 km	24 km

Source : relevé local fourni pour l'étude.

Résultats de l'enquête auprès des habitants

Résultat	Effectif	Dénominateur
Répondants déclarant une difficulté de déplacement pour accéder à au moins un service	48	120 répondants
Répondants déclarant ne pas disposer d'une voiture utilisable au quotidien	31	120 répondants
Répondants de 65 ans ou plus	42	120 répondants
Répondants citant un rendez-vous médical comme motif de déplacement difficile	29	48 répondants ayant déclaré une difficulté
Répondants citant les courses alimentaires comme motif de déplacement difficile	21	48 répondants ayant déclaré une difficulté

Réponses multiples possibles pour les motifs. Total : 120 questionnaires exploitables.

DT 3 : ACTEURS, ÉLÉMENTS QUALITATIFS ET LIMITES DOCUMENTAIRES

Les éléments qualitatifs suivants proviennent de trois entretiens exploratoires menés en mars 2025 avec une élue de Saint-Lysandre, un agent d'accueil du centre social de Valmont et un responsable associatif d'Orbeil. Ces entretiens ne constituent pas une enquête représentative.

Éléments recueillis auprès des acteurs

Acteur ou source	Élément rapporté	Statut de l'information
Élue de Saint-Lysandre	Des habitants demanderaient parfois un accompagnement pour rejoindre les rendez-vous médicaux.	Témoignage à vérifier par d'autres sources
Agent du centre social de Valmont	Les demandes d'aide au déplacement sont plus fréquentes certains jours de marché et lors des consultations spécialisées.	Observation professionnelle non quantifiée
Responsable associatif d'Orbeil	Des bénévoles assurent ponctuellement des trajets, sans planning commun ni suivi consolidé des demandes.	Témoignage d'acteur associatif
Relevé des services	Aucune donnée de fréquentation, d'horaires de rendez-vous ni de capacité disponible n'a été fournie.	Limite documentaire
Enquête auprès des habitants	Recrutement par réunion, formulaire en ligne et lieux de service ; absence de tirage au sort.	Limite de représentativité

Synthèse des entretiens exploratoires fournie pour l'étude.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : tableau d'indicateurs et de limites | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases « Résultat et calcul » et « Interprétation ou limite » à l'aide des DT 1 et DT 2. Indiquez les unités et arrondissez les taux à une décimale.

Tableau de traitement des données

Indicateur	Résultat et calcul	Interprétation ou limite
Évolution relative de la population totale entre 2014 et 2020		
Part des habitants de 65 ans ou plus dans la population totale en 2020		
Part des répondants déclarant une difficulté de déplacement		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : matrice de synthèse de diagnostic

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez la matrice avec des éléments précis et référencés aux documents du dossier. Distinguez les constats étayés, les interprétations et les informations restant à vérifier.

Matrice de synthèse

Rubrique	Éléments à compléter par le candidat	Référence au dossier
Question de diagnostic		
Constat étayé numéro 1		
Constat étayé numéro 2		
Enjeu territorial prioritaire		
Limite ou incertitude à lever		
Prochaine étape utile à la décision		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.